

Prise de position quant à la pétition du GVV Genevois de Montricher

Comme fédération, et moi-même en tant que président de la FSVV, ayant pris connaissance de la pétition, nous exprimons notre position comme suit.

Au reproche de la pétition, selon lequel le Comité de la FSVV aurait agi en cachette dans ce cas, j'oppose les arguments ci-après.

- Le Comité a pris connaissance de cette thématique lors de diverses de ses séances.
- Le sujet était manifeste pour tous les vélivoles dans les procès-verbaux publiés des réunions du Comité de la FSVV, et mention a plusieurs fois été faite de la thématique des adaptations de l'espace aérien en 2011.
- À l'occasion du Hearing des présidents lors de l'Assemblée générale de la FSVV, les problèmes de notre point de vue les plus urgents ont été systématiquement discutés en détails ces dernières années. Lors de l'AG du 19 février 2011, Kurt Oswald a justement expliqué minutieusement (en allemand et français) ces adaptations de l'espace aérien 2011.
- Certains présidents de groupes n'étaient malheureusement pas présents à cette AG, ce pourquoi ces représentants, s'ils n'avaient pas déjà consulté les informations de la FSVV, n'ont pas pu non plus être mis au courant des problèmes actuels. Ces informations et arrière-plans ont par contre suscité l'intérêt des présidents de groupes de vol présents. Il a pu être répondu aux questions posées.

Nous sommes volontiers prêts, dans ce cadre également, à exposer les arrière-plans sur la manière dont les adaptations des espaces aériens 2011 ont été mises sur pied.

La Direction de l'OFAC a chargé la Section Espace aérien de l'Office de conférer à la structure de l'espace aérien helvétique une configuration conforme à l'OACI pour mars 2011, ou pour 2012 au plus tard. Le statu quo (à savoir le maintien des règles de vol à voile en vigueur jusqu'alors) n'a jamais fait l'objet de discussions du côté de l'OFAC lors de ces négociations. Bien plutôt, il ne nous (à la FSVV) est donc resté que l'option de conserver le plus possible de nos conquêtes helvétiques.

À l'occasion de plusieurs discussions entre l'OFAC, skyguide et la FSVV, diverses propositions quant à l'aménagement des espaces aériens 2011 ont été discutées à fond. Kurt Oswald (comme représentant de la FSVV pour les questions d'espace aérien) a avancé ici diverses propositions dont seule une petite partie, hélas, a été finalement prise en compte.

Lors des négociations, nous nous en tenons à la stratégie mentionnée dans le document de position (publié sur notre site web) „Gliding needs Airspace“ (extrait): *„Nous voulons autant d'espace aérien E que possible, même si les zones de vol à voile s'en trouvent réduites et si nous devons accepter des instruments supplémentaires dans le cockpit. Si nous voulons conserver nos zones de vol à voile avec les emplacements HX, nous devons être prêts à accepter des secteurs d'approche D sur les emplacements HX.“*. Ainsi notre position de négociation est-elle également transparente, et peut être consultée sur le site web.

Que les choses soient claires: le Comité de la Fédération et moi-même sommes des vélivoles actifs, et ne sommes aucunement réjouis de ces restrictions – bien au contraire. Mais la position des vélivoles n'est cependant pas si mauvaise qu'on la présente actuellement, comme l'atteste le fait que nous sommes l'unique pays d'Europe où l'on peut officiellement voler à distances réduites par rapport aux nuages, avec vols dans les nuages restant possibles comme précédemment!

Aujourd'hui malheureusement, il se trouve qu'une argumentation comme celle de la pétition (selon

laquelle les choses seraient ainsi „depuis 50 ans“) n'intéresse pas nos interlocuteurs dans les négociations, au premier rang desquels l'OFAC (en raison des contraintes nationales et internationales). Pour pouvoir défendre nos intérêts avec succès, nous devons faire valoir de meilleurs arguments, intégrant une forte dose de réflexions sur la sécurité et la rentabilité. Il est notoire que par le passé, les tribunaux (y compris le Tribunal fédéral) ont estimé que nos arguments (certes raisonnables aux yeux des vélivoles) étaient secondaires par rapport au poids majeur des "considérations de sécurité" à l'OFAC et chez skyguide. On ne s'en étonnera pas davantage, dans la mesure où l'on peut lire dans le Rapport de 2004 sur la politique aéronautique en Suisse, page 54: „L'aviation de loisirs doit se pratiquer de la manière la plus respectueuse de l'environnement possible. En matière de politique aéronautique, par rapport au trafic aérien international, au trafic aérien intérieur, à l'aviation d'affaires et à l'aviation de travail, elle est d'importance subalterne“. Soit concrètement: nous sommes certes tous égaux en Suisse devant la loi, si ce n'est que cette égalité cesse dans les airs!

Que compte entreprendre la FSVV?

1. Une rencontre avec l'OFAC et skyguide est prévue pour septembre 2011, qui verra un échange d'expériences sur les nouvelles réglementations du vol à voile. Nous avons bon espoir de parvenir à négocier quelques "retouches" ponctuelles. Nous recueillerons au préalable les informations adéquates via les présidents des groupes de vol, et nous présenterons ces requêtes sous forme consolidée à l'OFAC. Nous dépendons ici de votre soutien et en appelons dès aujourd'hui à votre coopération, que cela soit en fournissant les informations adéquates à vos présidents ou en les communiquant au Comité par une autre voie.
2. Dans les objectifs de la FSVV fixés en février 2011, nous nous en sommes (encore) tenus à l'idée de „consulter les groupes de vol pour les affaires courantes, pour autant que cela soit judicieux quant au contenu et justifiable quant aux délais.“. De plus, nous expédions aux présidents des groupes de vol un volume accru de documents par e-mail, au lieu de ne les publier (comme jusqu'à présent) que sur le site web. Les informations existantes et publiées étaient visiblement peu consultées dans le passé, et encore moins retransmises aux membres des clubs. Ainsi espérons-nous que les groupes de vol à voile seront davantage impliqués dans ces processus, et que les informations parviendront aussi aux membres, via les présidents. Il est dans la nature des choses qu'une telle approche soit associée à plus de dépenses que la présence des présidents à une AG.

Feed-back de facto quant à la pétition

Le lancement d'une telle pétition est un droit parfaitement légitime, correspondant à la tradition démocratique.

Toutefois, les membres du Comité et moi-même recevons quotidiennement des e-mails et requêtes sur les thèmes les plus divers. Le fait que ni Kurt Oswald ni moi-même n'ayons été interrogés au préalable, ni priés de prendre position, constitue à mon avis un procédé déloyal ne correspondant pas à mes conceptions de la collaboration.

Par le passé, nos intérêts de vélivoles relativement à l'espace aérien ont été fort bien sauvegardés par Kurt Oswald, au prix d'une immense mobilisation. Son rôle de meneur d'un „combat d'arrière-garde“ permanent et de porteur de nouvelles habituellement mauvaises ne rend pas sa mission vraiment motivante. J'apprécie donc d'autant plus le travail fourni par Kurt pour notre profit, et je l'en remercie vivement.

À tous, je vous souhaite une saison de vol à voile aussi réussie que sûre.

Avec mes meilleures salutations.

Xappi Mäder

Président

Fédération suisse de vol à voile